

**4 Économie**

**Opération de recensement et d'immatriculation des commerçants exerçant dans l'informel  
La DGI se déploie à Nkembo**

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

*L'objectif premier de cette opération, qui va durer 20 jours, est le recensement et l'immatriculation de tous les commerçants du marché de Nkembo et ses environs exerçant dans l'informel.*

**APRÈS** le marché de Mont-Bouët (mai-juillet), la direction générale des Impôts poursuit, depuis lundi, au marché Nkembo, la seconde phase de sa vaste campagne de fiscalisation. Selon le directeur général adjoint 2 des Impôts, Yannick Mokanda, l'objectif premier de cette opération qui va s'étendre sur 20 jours est, avant tout, le recensement et l'immatriculation de tous les commerçants du marché de Nkembo et ses environs, exerçant dans



Photo : J.F. MAROLA

L'opération d'immatriculation va s'étaler sur 20 jours. Photo droite : Les responsables de la direction générale des Impôts, au centre le DGA 2 Yannick Mokanda, expliquant le bien-fondé de l'opération.



Photo :

l'informel. Et cela, selon une approche privilégiant la pédagogie. En effet, la DGI a opté pour une démarche informative en mettant ses équipes à la disposition des commerçants. Une cellule d'information a même été installée à proximité de la pharmacie de Nkembo, pour expliquer à ces « petits » opérateurs économiques, les diffé-

rentes démarches, au moyen de dépliants, à accomplir, afin d'être en règle avec l'administration fiscale. « Nous avons un rôle essentiellement pédagogique. Car, nous avons en face de nous des contribuables qui, pour la plupart, sont ignorants des obligations légales en matière de fiscalité. Au-delà de l'aspect purement répressif, il s'agira,

pour nous, d'avoir une approche pédagogique, d'information, d'explication et d'accompagnement. Pour nous, le plus important est qu'au terme de cette opération, chaque contribuable que nous aurons approché ait l'information qu'il faut, que désormais, il puisse librement procéder à ses déclarations d'impôts », a indiqué Yannick Mokanda.

Pour le DGA 2 des Impôts, il est inconcevable que des individus violent, en toute tranquillité et sans être inquiétés, les lois en vigueur et s'enrichissent, pendant que d'autres, plus consciencieux et respectueux des lois, payent leurs impôts. Cet état de fait, estime-t-il, ne doit plus prospérer, au risque d'encourager d'autres comportements

déviants. « Cette opération suscite un réel engouement, car nous avons été même sollicités par les associations de commerçants pour poursuivre cette opération dans les autres marchés de la capitale et à l'intérieur du pays, afin que tout le monde soit équitable devant la loi », a souligné le DGA 2 des Impôts. Selon les chiffres du recensement au marché de Mont-Bouët, les équipes sur le terrain de la DGI avaient recensé 1400 activités dont 487 entreprises exerçaient dans l'informel le plus total. C'est-à-dire, qu'elles n'étaient ni recensées, ni immatriculées, donc ne payaient pas d'impôt. Et après vérifications, 98 d'entre elles avaient fait de fausses déclarations sur la nature réelle de leurs activités !

**Coopération Gabon-FMI**

**La situation économique du Gabon au menu des discussions**

Willy NDONG  
Libreville/Gabon

**UNE** délégation du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), conduite par Montie Mlachila, séjourne dans notre pays depuis le 29 novembre dernier, et ce jusqu'au 10 décembre prochain. Cette visite de travail s'inscrit dans la droite ligne des consultations annuelles au titre de l'article 4 des statuts du Fonds monétaire international, qui stipule que le Fonds « exerce une ferme surveillance sur les politiques de change des États membres et adopte des principes spécifiques pour guider les États membres en ce qui concerne ces politiques ». Le même article précise que « chaque État membre fournit au Fonds les informations nécessaires à cette surveillance et, à la demande du Fonds, et des consultations avec ce dernier sur ses politiques ».



Photo : W.N.

Le ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnaga lors de la réunion de travail avec...

En pratique, cette surveillance comprend une mission annuelle du FMI, durant laquelle de nombreuses questions économiques sont abordées (situation macroéconomique, finances publiques, réformes structurelles, situation du secteur bancaire et finan-

cier, etc.). Au cours de cette visite, les experts du FMI auront plusieurs séances de travail avec les directions générales du Trésor, des Douanes, du Budget... Déjà, le lundi 30 novembre 2015, la délégation du Fonds a eu un tour de table avec le ministre du

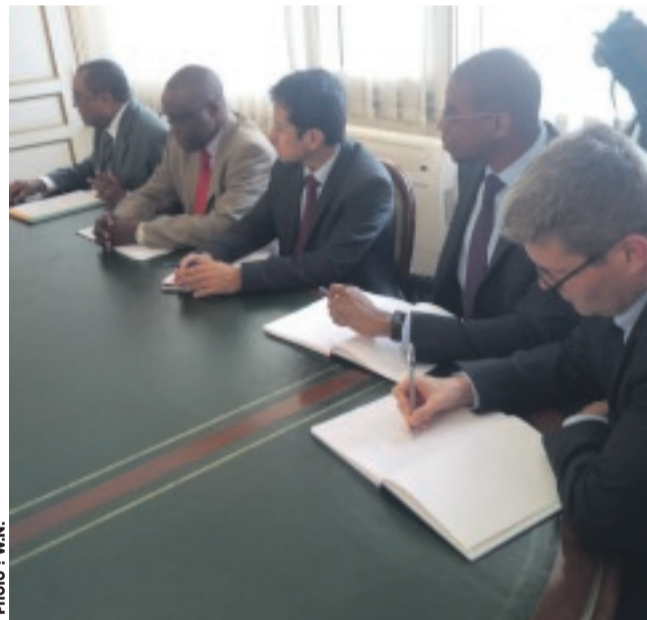


Photo : W.N.

...les experts du FMI.

Budget et des Comptes publics, Christian Magnaga. Les différents échanges ont essentiellement porté sur l'impact de la crise économique sur le Gabon, consécutive à la chute des prix des matières premières. « Nous sommes à Libreville conformément à l'ar-

ticle 4 des statuts du FMI. Nous aurons plusieurs séances de travail avec les différentes administrations et régies financières du pays. Nous avons donc débuté nos consultations avec M. le ministre du Budget. Au cours de cette réunion, plusieurs questions ont été abordées. No-

tamment celles concernant la mise en application de la Budgétisation par objectifs de programmes (BOP), l'exécution du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) avec, désormais, des ressources plus que réduites, les ajustements à apporter face à la conjoncture difficile liée à la baisse du prix du pétrole, le projet de loi de finances 2016, les réformes, autant de sujet débattus », a indiqué Montie Mlachila. Pour Christian Magnaga, le FMI est à Libreville pour évaluer la politique budgétaire du Gabon. « Les experts du Fonds sont également là pour nous conseiller sur certains choix budgétaires par rapport à la baisse des cours des matières premières. S'agissant de la loi de finances 2016, nous avons consolidé l'investissement avec, notamment, les travaux des différents chantiers liés à la Can-2017 », a conclu Christian Magnaga.

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 01/12/2015</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSIERS		
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA	en date du	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>	<b>CAC 40</b>	01/12/2015	<b>4951,85</b>
USD	1,0600	1USD =	618,827	1 USD	656,011	<b>DOW JONES</b>	01/12/2015	
CAD	1,4118	1CAD =	464,625	1 CAD	488,863	<b>17719,92</b>		
JPY	130,5700	1JPY =	5,024	100 JPY	522,414			
GBP	0,7036	1GBP =	932,287	1 GBP	970,555			
CHF	1,0908	1CHF =	601,354	100 CHF	62 969,47			
ZAR	15,3361	1ZAR =	42,772	100 ZAR	4 447,78			
MAD	10,6623	1MAD =	61,521	1MAD	63,97			
CNY	6,7808	1CNY =	96,737	1CNY	99,64			

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**01 Décembre : 44,40**